ASSOCIATION VILLENEUVOISE DES AMIS DE LA DANSE Ecole de danse du Village

РНОТО	Nom:		
	Prénom : Portable/Tel :		
	Mail:		
	Adresse:		
	Date de naissance :		
Date d'inscription :/	Justificatif: Attestation d'assurance		

Cours pratiqués :

Emploi du temps 2025/2026 - Ecole de danse du village

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		9h – 10h			9h – 10h
		Classique			Classique
		5/6 ans			5/6 ans
1		10h – 11h			10h – 11h
		Classique			Classique
		3/4 ans			3/4 ans
		11h – 12h			11h – 12h
		Classique			Classique
		CE1 / CE2			CE1 / CE2
12h30 - 13h30	12H30 - 13H30	12h – 13h	12h 30 – 13h 30		12h – 13h
Classique	Classique	Classique	Yoga		Classique
Adultes intermédiaires	Adultes débutants	CM1 / CM2			CM1 / CM2
		13h00 - 14h15			
		Hip Hop			
		Enfants			
		14h15 – 15h30			14h – 16h
		Classique			Comédie musicale enfants
		6°/5°		1	5/8 ans (2 fois par mois)
		15h 30 – 17h		17h – 18h	
		Classique		Ragga	
		Ados		Enfants	
				A partir de 7 ans	
17h – 18h	17h15 – 18h	17h – 18h	18h – 19h Comédie musicale enfants	18h – 19h	
Classique - pointes 6° / 5°	Jazz Zana (40ana	Classique - pointes Ados		Ragga Intermédiaire	
- / -	7ans/10ans		8 / 12 ans		
18h – 19h	18h15 – 19h 30	18h – 19h	19h – 20h	19h – 20h	AVAD
Assouplissement	Jazz Inter 1	Classique	Chorégraphie Jazzy	Jazz Inter 2	
Ados/Adultes		Adultes intermédiaires	Adultes intermédiaires		
19h – 20h	19h30 - 21h	19h – 20h 30	20h – 21h	20h - 21h	DU VILLAGE
Neo classique	Jazz	Classique	Projet Muz'art	Ragga	Vilorene - Const
	Adultes	Adultes avancés	I'm still standing	Ados / Adultes	

Règlement intérieur de l'école

Le bon fonctionnement de l'école ne peut se concevoir sans le respect d'un certain nombre de règles indispensables, dont la rigueur et la discipline.

Le tarif des cours est fixe de septembre à juin.

L'adhésion est obligatoire et s'élève à 30€ par élève et par an.

Une attestation d'assurance de responsabilité civile ainsi qu'une photo sont obligatoires à l'inscription.

Les paiements se règlent à l'inscription de l'élève en nous remettant le nombre de chèques pré-remplis correspondants au mode de cotisations choisi. Mensuelle x10, trimestriel x4 (septembre puis les trois trimestres), annuel. L'encaissement se fera le 5 du premier mois de chaque période. Possibilité de régler à l'année.

Les cours sont rattrapables mais non remboursables en cas d'absence.

Une tenue de danse et les cheveux attachés sont obligatoires à chaque cours (chignons pour les cours classiques).

Pas de nourriture dans l'école.

Toute dégradation des locaux devra être remboursée.

Tout manque de respect envers autrui pourra faire l'objet d'un renvoi.

Le respect des mesures sanitaires liées à la crise Covid-19 mises à jour régulièrement sur les panneaux d'informations.

Le tarif des cours a été calculé sur l'ensemble de l'année scolaire, en tenant compte de la fermeture de l'école durant les vacances scolaires et des jours fériés, et de l'ensemble des cours supplémentaires proposés pour les répétitions du GALA de fin d'année.

J'autorise la prise de vidéos et de photos de moi-même et/ou de mon (mes) enfant(s) et autorise l'association à éventuellement utiliser l'ensemble pour sa publicité (au sein de l'école, sur papier et /ou sur le site Internet, spectacles ...), sans pouvoir réclamer aucun droit, ni somme d'argent sur ces supports.

Je déclare souhaiter devenir membre de l'Association Villeneuvoise des Amis de la Danse pour une durée d'une année.

A ce titre, je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur ci-dessus, et atteste être à jour de ma cotisation d'adhésion de 30 € en espèce ou à l'ordre d'A.V.A.D. – Association Villeneuvoise des Amis de la Danse.

Signature du responsable légal * Signature de l'élève *

^{*} Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »